

BIBLIOTECA DE LA CORTE SUPREMA	607
Nº. DE ORDEN	64261
UBICACION	101



Brevet et concurrence au regard de la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés européennes.

L'apport de l'arrêt du 31 octobre 1974 (affaire 15-74)

par Jean-Louis HÉRIN

Chargé de travaux dirigés à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Nice

SOMMAIRE

Introduction (384).

I. — EXERCICE DU DROIT EXCLUSIF ET CONCURRENCE (390).

SECTION I. — *Le droit des ententes et des positions dominantes* (391).

§ 1. — *Le principe de l'application des articles 85 et 86* (391).

§ 2. — *Les limites de l'application des articles 85 et 86* (392).

a) *L'abus de position dominante* (392).

b) *La prohibition des ententes* (393).

SECTION II. — *La liberté de circulation des marchandises* (397).

§ 1. — *La portée de la règle* (397).

§ 2. — *La mise en œuvre de la règle* (400).

II. — CONTENU DU DROIT EXCLUSIF ET CONCURRENCE (406).

SECTION I. — *La fonction du brevet* (407).

§ 1. — *Le brevet, récompense de l'inventeur* (407).

§ 2. — *La jurisprudence communautaire et lépuisement du droit de brevet* (411).

SECTION II. — *L'abus de brevet* (414).

§ 1. — *Le cloisonnement des marchés, instrument d'une politique des prix de l'entreprise* (415).

§ 2. — *L'abus de monopole : fondement d'un contrôle des profits de brevet* (417).

REVUE TRIMESTRIELLE
de
DROIT COMMERCIAL

FONDÉE PAR
JEAN ESCARRA et ROGER HOUIN

HEMEROTECA

2
ESTANTE #101
BLA

Année

N° 3 Juillet-Septembre

1977